

Luttes et conquêtes

Édito

En ce début d'année 2011, la CGT Finances publiques 35 apporte tout son soutien au peuple tunisien et salue son courage et sa détermination qui ont entraîné la fuite du dictateur Ben-Ali. Malgré la répression policière, soutenue par le Gouvernement français, qui a fait plusieurs dizaines de morts, les tunisiens ont tenu bon.

Le mouvement syndical a joué un rôle décisif dans ce processus et c'est en grande partie sur lui que reposent aujourd'hui les espoirs de la population pour que sa victoire ne lui soit pas confisquée et pour que la nouvelle page d'histoire qui s'ouvre réponde à ses aspirations.

Plus près de chez nous, l'année 2011 sera marquée par l'ouverture de nouveaux « chantiers » comme la dépendance, les retraites complémentaires ou encore la fiscalité. Nous sommes bien placés pour savoir que la fiscalité de notre pays est déjà de plus en plus injuste faisant la part belle à la fiscalité proportionnelle au détriment d'une fiscalité progressive. La place des revenus est toujours plus minimisée tandis que la TVA représente près de 50 % des recettes de l'État.

Alors oui, la CGT est favorable à une réforme de la fiscalité mais dans le sens de plus de progressivité, de plus de justice fiscale et sociale.

Dans notre département, la situation et les conditions de travail dans certains services comme la trésorerie de Chartres-de-Bretagne, le manque cruel d'effectifs, la mise en place désastreuse des SIP de Rennes, les difficultés dans les SIE, les conservations des hypothèques, dans les accueils du département... ne peuvent nous laisser immobiles.

Nous continuerons donc à nous battre pour faire cesser ces situations inacceptables. Nous ne lâcherons rien et porterons haut et fort les revendications élaborées ensemble et poursuivrons notre démarche visant à transformer la société pour la rendre plus juste et solidaire. Nous ferons notre possible pour que cette année apporte son lot de conquêtes sociales et vous souhaitons à titre personnel une excellente année 2011. ■



Nouvelles plages horaires : pas de recul !

La filière gestion publique choisit actuellement, poste par poste et service par service, ses nouveaux règlements intérieurs d'horaires variables. Si pour beaucoup cela ne changera pas grand chose, pour la TCA, les projets proposés par la direction sont régressifs !

Les agents du poste refusent ce recul : ils n'ont pas demandé la fusion et n'ont pas à en être victime ! La CGT a élaboré avec eux un projet alternatif maintenant les droits acquis, qui a recueilli l'approbation de 95 % des agents du poste ! À suivre... ■

Service des pensions Ça commence mal

L'accueil téléphonique national en conditions réelles est testé depuis décembre au service des pensions. Et le moins qu'on puisse dire, c'est que ça part mal ! Numéro national communiqué trop tôt aux pensionnés, informations erronées sur le serveur vocal, etc. Les agents voient ainsi dès maintenant que leurs conditions de travail seront très difficiles ! Les travaux d'aménagement phoniques ne règlent pas tout ! La CGT

les rencontre régulièrement : ils sont très inquiets de l'avenir et craignent de devenir « call-center » à plein temps. Nous partageons leur inquiétude. Déjà plus du tiers de l'effectif a déposé une demande de mutation... C'est révélateur de leurs craintes et de leur rejet des évolutions de leur mission. Déjà, la CGT a rencontré la direction à ce sujet. Nous ne laisserons pas ces inquiétudes se transformer en réalité ! ■

Travail dominical Une première victoire

La lutte menée par les militants CGT du commerce, conjointement avec les élus locaux, depuis plusieurs mois devant l'Intermarché de La Mézière et quelques semaines devant le Géant-Casino du Rheu a abouti à une première victoire.

Un accord interdisant l'ouverture le dimanche (excepté un dimanche précédant Noël) des surfaces commerciales à prédominance alimentaire de plus de 700 m2 sur le pays de Rennes a été signé le 17 décembre dernier par les organisations syndicales et patronales.

Cet accord, loin de nous satisfaire totalement, met un point d'arrêt aux pratiques de quelques magasins qui ne respectaient pas l'ancien accord de Rennes-Métropole.

L'action paye !

Il aura fallu la détermination des syndiqués CGT, des citoyens et des élus locaux qui ont manifesté chaque dimanche depuis le mois de septembre devant les enseignes récalcitrantes ainsi que la volonté de Rennes métropole pour que les conditions soient remplies afin de contractualiser cet accord.

Ce dernier va permettre d'enrayer la volonté affichée par certaines enseignes du commerce alimentaire de généraliser ces pratiques.

Pour autant, nombre de questions restent en suspens : ouverture du dimanche dans les supermarchés de 400 à 700 M2, extension du nouvel accord aux autres types de commerce (électroménager, bricolage, etc...), restrictions sur les ouvertures les jours fériés pour l'ensemble des magasins... Ces derniers points feront l'objet de discussions début 2011. ■

CGT Finances Publiques 35
DIRCOFI OUEST

2 bd Magenta 35000 Rennes

Tél : 02 99 29 37 89 - Site : www.tresor.cgt.fr/35/

Courriels : snadgi-cgt.ille-et-vilaine@dgfip.finances.gouv.fr ou cgt.035@dgfip.finances.gouv.fr

Postes comptables Au secours !

La fin d'année a été dure, le début de 2011 est insupportable. C'est ce que nous disent les agents des trésoreries qui constatent que les baisses continues d'effectifs les ont amenés à un point de non retour : ON N'Y ARRIVE PLUS ! Il faut d'urgence donner les moyens aux trésoreries pour fonctionner. Les agents en arrivent maintenant à demander ici

ou là, des fermetures hebdomadaires de l'accueil au public supérieures à une journée ! C'est dire le niveau de désespoir qui règne dans nos postes ! Le gouvernement et les directions portent la responsabilité de cette situation. Il faut maintenant qu'ils répondent aux revendications légitimes des personnels et aux besoins des usagers. ■

Adjointes techniques / agents administratifs L'heure des choix

Ils sont agents des centres d'encaissement, gardiens-concierges, agents des services intérieurs, ou aide-géomètre et ont quinze jours pour choisir entre carrière technique ou administrative... Pour un certain nombre d'entre eux, ce choix génère des inquiétudes lourdes et ce délai de quelques jours est bien court !

Quelle précipitation ! La CGT a déjà rencontré la plupart des agents concernés pour les informer et étudier avec eux les avantages et inconvénients de chaque option. Nous suivons de près ce dossier, afin de veiller à ce qu'aucun agent ne soit lésé dans sa carrière ou dans son travail quotidien. ■

Pressions sur les Conservations

Les Conservations des hypothèques n'arrivent plus à respecter les délais de traitement des dossiers. En effet, l'administration a une nouvelle fois anticipé des suppressions d'emplois tablant sur des gains de productivité liés à la montée en puissance de l'application de Télé-actes.

Cette application permet aux notaires de transmettre par voie dématérialisée les dossiers à la Conservations des hypothèques. Seulement, ce « service » est jugé trop coûteux en formation des personnels de notaires et ne couvre pas toutes les catégories d'actes. Aussi, ils s'en servent peu.

Les gains de productivité ont donc été largement anticipés et surévalués par la DGFIP.

Dans le même temps, le nombre de transactions immobilières repartant à la hausse, les actes notariés sont donc plus nombreux.

Mais les suppressions d'emplois, quant à elles, sont bien là et les agents se retrouvent donc à faire le même travail qu'avant avec toujours moins de personnel ! ■

Le coin des retraités

« A l'appel des organisations syndicales de retraités (sauf FO), des milliers de retraités avaient manifesté dans toute la France le 25 novembre 2010 pour la défense de leur pouvoir d'achat et la prise en charge de la perte d'autonomie.

Sur la question du pouvoir d'achat, les retraités revendiquent une augmentation immédiate des pensions en rapport avec les hausses démesurées des logements, santé, énergies, impôts locaux, etc...

Pour la perte d'autonomie :

- ils exigent une réponse collective et solidaire aux besoins dans le cadre de la Sécurité sociale;

- ils récusent l'idée d'une prise en charge par les assurances privées;

- ils refusent tout recours sur les successions.

Le financement de la perte d'autonomie représente un point de PIB : individuellement, c'est insupportable, collectivement, c'est relativement modeste.

Le Premier Ministre ne s'est pas honoré en refusant de recevoir les organisations syndicales, sous prétexte qu'il n'avait pas le temps.

Cette attitude est une marque d'indifférence (et de mépris) par rapport aux préoccupations des retraités.

Il convient donc de continuer la mobilisation, si possible dans l'unité, pour faire prendre en compte par le Gouvernement les revendications spécifiques des retraités et futurs retraités. » ■

Accueil Magenta

Au 1er décembre, les 4 SIP de Rennes ont été mis en place dans l'urgence. L'accueil de Magenta et celui de la trésorerie de Rennes Colombier ont fusionné. Ce nouveau service est déjà saturé par le flux des contribuables venant pour des questions d'assiette et de recouvrement. Un pic de 1500 personnes a été atteint ! Par deux fois, ce service a même dû fermer un quart d'heure plus tôt... On aurait pu penser « souffler » en janvier, période creuse. Il n'en est rien avec 400 personnes reçues par jour. ■

Ambulances Alliance Les salariés gagnent !

En fin d'année, la moitié des salariés de l'entreprise d'ambulances Alliance à Montauban étaient en grève. Ils revendiquaient des augmentations de salaires et de meilleures conditions de travail.

A la suite de ce mouvement, ils ont obtenu la mise à disposition d'un local pour leur servir de vestiaire afin de pouvoir se mettre en tenue. Ils ont également obtenu la prise en charge

par l'employeur de leur tenue de travail. Mais surtout, ils ont gagné des augmentations de salaires allant de 4,4 % à 6,2 %.

Nous ne pouvons que les féliciter pour leur action et leur détermination. Ceci doit nous encourager à poursuivre la mobilisation pour l'amélioration de nos rémunérations et de nos conditions de travail. ■

Chartres : 4 ans de honte !

Depuis 4 ans dans un ALGECO ! C'est ce que vivent nos collègues de la trésorerie de Chartres-de-Bretagne ! Un bâtiment provisoire (du provisoire qui dure...) insalubre et parfois dangereux, avec infiltrations, planchers pourris qui s'affaissent et autres joyusetés du genre ! Depuis 3 ans, la mairie de Chartres traîne des pieds pour reloger dans des conditions décentes ce service public dont elle a besoin et les agents qui l'assurent. Un tel

mépris est inacceptable ! Le nouveau bâtiment qui devrait permettre le relogement de la trésorerie semble enfin sortir de terre... Pour autant, il n'est pas question pour la CGT de s'en contenter : tant que les agents seront dans les locaux actuels, nous soutenons, au quotidien et dans les CHS et CTPL, leurs revendications pour l'amélioration des conditions de travail. ■

NE RESTEZ PAS ISOLÉS ... ADHÉREZ !

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Poste : _____

Service : _____

Grade : _____ Indice : _____ Échelon : _____

Temps partiel : _____ %

Courriel : _____

Signature : _____

Ce bulletin est à retourner signé au local CGT à la Trésorerie Générale.